

01.01.2016
31.12.2016

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

- 1.1 Analyses effectuées et positions de vote
- 1.2 Répartition des positions de vote

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

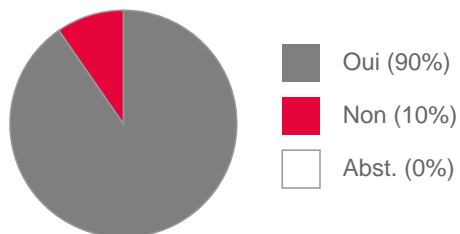
Etabli le 05.05.2017

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Oui	Non	Abst.
Assemblées générales ordinaires	36	780	704	75	0
Assemblées générales extraordinaires	0	0	0	0	0
Total	36	780	704	75	0

1.2 Répartition des positions de vote



2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale (Type)

AGO	Assemblée générale ordinaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
MIX	Assemblée générale mixte

Vote

✓	Pour
ⓘ	Partiellement pour
✗	Contre
✖	Abstention

Société	Date	Type	Rapport annuel	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
1	ABB	21.04.2016	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				2 ; 8.2
2	Adecco	21.04.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				1.2 ; 4.1 ; 4.2
3	Bâloise	29.04.2016	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓							
4	Banque Cantonale Vaudoise	21.04.2016	AGO	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓								
5	Berner Kantonalbank	17.05.2016	AGO	✓	✓		✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓							5.1
6	Bobst	06.04.2016	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓							
7	Conzzeta	26.04.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓							
8	dormakaba	18.10.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	ⓘ	✓	✓			✓				5.1
9	Ems-Chemie	13.08.2016	AGO	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓								
10	Flughafen Zürich	28.04.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓					
11	Galenica	28.04.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓							4 ; 5.1
12	Geberit	06.04.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓						
13	Givaudan	17.03.2016	AGO	✓	✓	✗	✓	ⓘ	✓	✓	✓	✓	✓							2 ; 6.2.2
14	Helvetia	22.04.2016	AGO	✓	✓		ⓘ	✓	✓	✓	✓	✓	✓							5.3
15	Kühne + Nagel	03.05.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗						5 ; 6.1 ; 6.2 ; 6.3
16	LafargeHolcim	12.05.2016	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓							1.2 ; 5.2
17	Lonza	22.04.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	ⓘ	✓	✓	✓	✓	✓							9.3
18	Mobimo	29.03.2016	AGO	✓	✓	✓	ⓘ	✓	✓	✓	✓	✓	✓					✓		6.1
19	Nestlé	07.04.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓						1.2 ; 5.1 ; 5.2
20	Novartis	23.02.2016	AGO	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓						6.2 ; 6.3
21	Pax Anlage	20.04.2016	AGO	✓	✓		✓	ⓘ	✓	✓	✓	✓				✓				6.3
22	PSP Swiss Property	31.03.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	ⓘ	✓	✓	✓								6.7

Société	Date	Type	Rapport annuel	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires	Autres thèmes	Point(s) refusé(s)
23	Richemont	14.09.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	⊕	✗	✓	✓								4.10 ; 4.11 ; 4.13 ; 4.15 ; 4.16 ; 5.1 ; 5.2 ; 5.3 ; 8.1 ; 8.2 ; 8.3
24	Romande Energie	24.05.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗							4
25	Schweiter Technologies	03.05.2016	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓								7.2
26	SGS	14.03.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓								4.1.2 ; 4.1.8 ; 4.3.1
27	Sika	12.04.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	⊕	⊕	⊕	✓	✓						⊕		3.1 ; 3.4 ; 3.8 ; 4.1.2 ; 4.1.4 ; 4.1.8 ; 4.2 ; 4.4.2 ; 4.6.1 ; 7
28	Swatch Group	11.05.2016	AGO	✓	✓	⊕	⊕	✓	✓	✓	✓	✓								4.3 ; 4.4
29	Swiss Life	26.04.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
30	Swiss Prime Site	12.04.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓							2 ; 8.2
31	Swiss Re	22.04.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓				1.1 ; 3 ; 6.1 ; 6.2
32	Swisscom	06.04.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
33	Syngenta	26.04.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓		✓						2 ; 9 ; 10
34	Vaudoise Assurances	09.05.2016	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
35	Zurich Insurance Group	30.03.2016	AGO	✓	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓							1.2 ; 5.2

3. Analyses par société

ABB

Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2016 10:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 76 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé en cas de dépassement des objectifs est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 81 %

Adecco

Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2016 11:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération demandée pour le président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés de taille et de complexité similaires.	✓ 95 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui peut être attribué peut potentiellement dépasser de manière significative le montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 93 %

Bâloise

Assemblée générale ordinaire du 29 avril 2016 10:15

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Banque Cantonale Vaudoise

Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2016 16:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Berner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2016 16:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie par la société est insuffisante Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 95 %

Bobst

Assemblée générale ordinaire du 06 avril 2016 17:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Conzzeta

Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2016 16:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

dormakaba

Assemblée générale ordinaire du 18 octobre 2016 15:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Réélection de Dr. iur. Rolf Dörig au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 78 %

Ems-Chemie

Assemblée générale ordinaire du 13 août 2016 10:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Flughafen Zürich

Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2016 15:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Galenica

Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2016 14:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président exécutif (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 94 %

Geberit

Assemblée générale ordinaire du 06 avril 2016 16:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Givaudan

Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2016 10:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
6.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé en cas de dépassement des objectifs est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 93 %

Helvetia

Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2016 10:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 91 %

Kühne + Nagel

Assemblée générale ordinaire du 03 mai 2016 10:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 25% du capital émis.	✓ 89 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération versée à un ou plusieurs membres est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés de taille et de complexité similaires. La rémunération du président exécutif (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 93 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 88 %

LafargeHolcim

Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2016 14:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %

Lonza

Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2016 10:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le montant requis ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 93 %

Mobimo

Assemblée générale ordinaire du 29 mars 2016 17:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération prévue et versée à un ou plusieurs membres est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés de taille et de complexité similaires.	✓ 82 %

Nestlé

Assemblée générale ordinaire du 07 avril 2016 14:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE		✓ 93 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé en cas de dépassement des objectifs est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %

Novartis

Assemblée générale ordinaire du 23 février 2016 10:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %

Pax Anlage

Assemblée générale ordinaire du 20 avril 2016 15:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant sur la rémunération fixe de la direction générale pour l'exercice 2017	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 97 %

PSP Swiss Property

Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2016 15:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.7	Réélection de M. Aviram Wertheim	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 68 %

Richemont

Assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2016 10:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2	Réélection de M. Yves-André Istel	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il est âgé de 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 26 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).</p>	✓
4.3	Réélection de M. Josua Malherbe	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).</p>	✓
4.4	Réélection de M. Jean-Blaise Eckert	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓
4.5	Réélection de M. Bernard Fornas	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).</p>	✓
4.6	Réélection de M. Richard Lepou (CEO)	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.</p> <p>L'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).</p>	✓
4.7	Réélection de M. Ruggero Magnoni	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓
4.8	Réélection de M. Simon Murray	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est âgé de 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).</p>	✓

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.10	Réélection de M. Norbert Platt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).	✓
4.11	Réélection de M. Alan Quasha	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).	✓
4.13	Réélection de Lord Renwick of Clifton	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il est âgé de 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 21 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).	✓
4.15	Réélection de M. Gary Saage (CFO)	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).	✓
4.16	Réélection du Prof. Jürgen E. Schrempp	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓
4.17	Réélection d'Arthur Charles Valerian Wellesley, Duke of Wellington	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).	✓
4.19	Election de M. Cyrille Vigneron (CEO de Cartier)	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (15.8 %).	✓
5.1	Réélection de Lord Renwick of Clifton au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Lord Renwick of Clifton au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
5.2	Réélection de M. Yves-André Istel au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Istel au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Réélection d'Arthur Charles Valerian Wellesley, Duke of Wellington, au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Wellesley, Duke of Wellington au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération du président est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés de taille et de complexité similaires.</p> <p>La rémunération du président non exécutif dépasse très largement celle des autres membres non exécutifs du conseil d'administration sans justification adéquate.</p>	✓
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération fixe prévue pour tous les membres est significativement supérieure à celle d'un groupe de référence constitué d'entreprises de taille et de complexité similaires.</p>	✓
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les attributions ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓

Romande Energie

Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2016 15:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.	Renouvellement du capital autorisé	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 20% du capital déjà émis.	✓ 95 %

Schweiter Technologies

Assemblée générale ordinaire du 03 mai 2016 10:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 94 %

SGS

Assemblée générale ordinaire du 14 mars 2016 14:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.1.2	Réélection de M. August von Finck Sr.	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est âgé de 86 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0 %).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 73 %
4.1.8	Réélection de M. Gérard Lamarche	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0 %).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 72 %
4.3.1	Réélection de M. August von Finck Sr. au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. von Finck Sr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 18 ans) et le comité n'est pas en majorité indépendant.</p>	✓ 71 %

Sika

Assemblée générale ordinaire du 12 avril 2016 13:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
3.1	Décharge de M. Urs F. Burkard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos a des doutes importants quant à la conformité de son attitude et de ses actes avec son devoir de diligence et de fidélité envers Sika et ses actionnaires au moment de la transaction avec Saint-Gobain.	✓ 78 %
3.4	Décharge de Dr. oec. Willi K. Leimer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos a des doutes importants quant à la conformité de son attitude et de ses actes avec son devoir de diligence et de fidélité envers Sika et ses actionnaires.	✓ 78 %
3.8	Décharge de M. Jürgen Tinggren	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos a des doutes importants quant à la conformité de son attitude et de ses actes avec son devoir de diligence et de fidélité envers Sika et ses actionnaires.	✓ 78 %
3.9	Décharge de M. Christoph Tobler	POUR	POUR			✗ 20 %
4.1.2	Réélection de M. Urs F. Burkard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos considère qu'il n'a pas agi dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires minoritaires	✓ 81 %
4.1.4	Réélection de Dr. oec. Willi K. Leimer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos considère qu'il n'a pas agi dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires minoritaires	✓ 81 %
4.1.8	Réélection de M. Jürgen Tinggren	POUR	CONTRE	● CONTRE	Ethos considère qu'il n'a pas agi dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires minoritaires	✓ 81 %
4.4.2	Réélection de M. Urs F. Burkard au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burkard au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %

Swatch Group

Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2016 10:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3	Vote rétrospectif sur la rémunération variable totale des membres exécutifs du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est excessive au vu de la performance réalisée. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓
4.4	Vote rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est excessive au vu de la performance réalisée. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓

Swiss Life

Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2016 14:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Swiss Prime Site

Assemblée générale ordinaire du 12 avril 2016 16:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
2.	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✘ 49 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 87 %

Swiss Re

Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2016 14:00

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé en cas de dépassement des objectifs est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 90 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération demandée et versée à un ou plusieurs membres est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés de taille et de complexité similaires.	✓ 88 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé en cas de dépassement des objectifs est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 89 %

Swisscom

Assemblée générale ordinaire du 06 avril 2016 13:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Syngenta

Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2016 09:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération demandée pour le président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés de taille et de complexité similaires.	✓ 94 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %

Vaudoise Assurances

Assemblée générale ordinaire du 09 mai 2016 16:30

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
-----	---------------	------------------	-------	----------------	-------------------	----------

Aucune de nos positions ne diffère de celle du conseil d'administration pour cette assemblée générale.

Zurich Insurance Group

Assemblée générale ordinaire du 30 mars 2016 14:15

Uniquement les points où notre position diffère de celle du conseil d'administration.

No.	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %